

LE PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA)

Investir sans frottement fiscal

LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Le PEA se distingue comme un placement fiscalement avantageux pour ceux qui souhaitent investir dans des actions européennes en direct ou via des fonds. Il offre souplesse et fiscalité favorable, mais présente quelques contraintes.



INVESTIR AVEC UN PEA : UN CADRE AVANTAGEUX

2 OPTIONS DISPONIBLES



PEA CLASSIQUE

Investissement dans les sociétés européennes.



PEA-PME

Investissement dans les PME et ETI européennes.

DES PLAFONDS À RESPECTER



PEA CLASSIQUE

≤ 150 000 €



20 000 € pour un enfant majeur rattaché au foyer fiscal de ses parents.



PEA-PME

≤ 225 000 €



Attention, total combiné avec le PEA classique.

RETRAITS



OUI

AVANT 5 ANS

Plus-value imposée au PFU (30%) + clôture du plan

APRÈS 5 ANS

EXONÉRATION D'IR (prélèvements sociaux à 17,2% uniquement)



NON

FISCALITÉ OPTIMISÉE

Pas de taxation tant qu'il n'y a pas de retrait (capitalisation).



CRITÈRES À RESPECTER



+18 MAJEUR

DOMICILIATION FISCALE EN FRANCE

1 PLAN MAX

TITRES ÉLIGIBLES

ACTIONS DE SOCIÉTÉS



NORVÈGE
ISLANDE
LIECHTENSTEIN

Fonds investis à

+ 75%

en titres éligibles.

INVESTISSEMENTS NON COTÉS POSSIBLES

Fiscalité favorable sur les plus-values. Mais dividendes exonérés d'IR seulement dans la limite de 10% du montant investi.

NON CÔTÉS



INTERDICTIONS FAMILIALES

Ne pas détenir familialement plus de 25 % du capital d'une entreprise dont les titres figurent au PEA (pendant la durée du plan et au cours des 5 années précédant l'acquisition).



TRANSMISSION : DES CONTRAINTES À ANTICIPER



DONATION DE TITRES IMPOSSIBLE.



DROITS DE SUCCESSION



PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

(17,2% sur la plus-value latente)



Le PEA s'intègre dans une stratégie patrimoniale globale, aux côtés du compte titres, du PER et de l'assurance vie pour diversifier vos placements. Avec sa fiscalité avantageuse, il optimise les investissements en actions européennes. Les équipes de Meeschaert vous accompagnent pour en maximiser le potentiel dans une approche adaptée.

POINTS D'ATTENTION



- Profil risque élevé.
- Actions européennes seulement.
- 1 seul PEA par personne.
- Droits de succession.
- Fermeture du plan si retrait avant 5 ans.

Un ingénieur patrimonial, une vision globale pour vous accompagner dans tous vos projets.

MEESCHAERT

1935